

A.R. 29.9.2016 En vigueur 1.12.2016
M.B. 10.10.2016

- [Wijzigen](#)
- [Invoegen](#)
- [Verwijderen](#)

Article 5 – SOINS DENTAIRES

§ 1^{er}. PRESTATIONS JUSQU'AU 18^e ANNIVERSAIRE :

...

PROTHESES DENTAIRES AMOVIBLES, consultations comprises :

A. Prothèses amovibles jusqu'au 18^e anniversaire :

...

B. Prestations sur les prothèses amovibles jusqu'au 18^e anniversaire :

...

379131	379142	* Remplacement de la base d'une prothèse supérieure	<u>L</u>	<u>90</u>
			P	6
379153	379164	* Remplacement de la base d'une prothèse inférieure	<u>L</u>	<u>90</u>
			P	6

~~Les honoraires pour le remplacement de la base sont équivalents à 30 p.c. des honoraires prévus pour la prothèse.~~

C. Renouvellement anticipé ou remplacement de la base de prothèses amovibles jusqu'au 18^e anniversaire en cas de modification anatomique sévère au niveau des structures porteuses.

...

378350	378361	* Remplacement de la base en cas de modification anatomique sévère au niveau des structures porteuses. Les honoraires pour le remplacement de la base sont équivalents à 30 p.c. des honoraires prévus pour la prothèse.	<u>L</u>	<u>90</u>

...

§ 2. PRESTATIONS A PARTIR DU 18^e ANNIVERSAIRE:

...

PROTHESES DENTAIRES AMOVIBLES, consultations comprises :

A. Prothèses amovibles à partir du 18^e anniversaire :

...

B. Prestations sur les prothèses amovibles à partir du 18^e anniversaire :

...

309131	309142	* Remplacement de la base d'une prothèse supérieure	<u>L</u>	<u>90</u>
			P	6
309153	309164	* Remplacement de la base d'une prothèse inférieure	<u>L</u>	<u>90</u>
			P	6

~~Les honoraires pour le remplacement de la base sont équivalents à 30 p.c. des honoraires prévus pour la prothèse.~~

C. Renouvellement anticipé ou remplacement de la base de prothèses amovibles à partir du 18^e anniversaire en cas de modification anatomique sévère au niveau des structures porteuses.

...

308350 308361 * Remplacement de la base en cas de modification anatomique sévère au niveau des structures porteuses. ~~Les honoraires pour le remplacement de la base sont équivalents à 30 p.c. des honoraires prévus pour la prothèse.~~ L 90

...

RADIOGRAPHIES

...

307252 307263 Conebeam CT dentaire unique de la mâchoire inférieure chez un bénéficiaire, à partir du 70e anniversaire, qui satisfait aux conditions de l'article 6, § 5bis N 123
P 17